

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 94 (1966)  
**Heft:** 1-2

**Artikel:** Patois et ancien français : (suite)  
**Autor:** Chessex, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-234412>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Patois et ancien français (suite)

par Albert Chesseix

*L'ancien français ignorait le mot savant d'épilepsie. Le terme le plus employé, à côté de plusieurs autres, était « haut mal ». Et, lorsque vers le XVe ou le XVIe siècle, les clercs, les médecins, les lettrés se mirent à utiliser le mot gréco-latin d'épilepsie, le peuple de France, bien longtemps encore, continua de parler du « haut mal ».*

En Suisse romande, il en fut de même, et, comme les archaïsmes ne nous font pas peur, « haut mal » eut chez nous la vie particulièrement dure. Je me rappelle très bien, qu'étant gamin, je l'entendais dire couramment.

Mais « haut mal », c'est du français romand, ce n'est pas du patois. En patois, on ne disait pas exactement « haut » mal, mais « grand » mal, « gros » mal, *gros mau* : *éi tsî tî lé dzoua dou gros mau*, il tombe tous les jours du « haut mal », écrit Mme Odin.

A titre de curiosité, voici, d'après Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, les différents noms qu'a portés, ici ou là, l'épilepsie : beau mal, mal caduc, bon mal, mal de saint, mal saint Jehan, mal saint Leu, mal saint Valentin, enfin grand mal, et c'est ce nom-là que nous retrouvons dans le patois *gros mau*.

Estinceles ardans en salent  
Ensi comme li fers qui fume,  
Que li *fevres* bat sor l'engiume  
Quant il le trait de la *favarge*.

On trouve dans ce vieux quatrain les deux mots dont je voudrais m'occuper maintenant, *fèvre* et *favarge*.

Le premier avait de nombreuses formes : *fevre*, *feivre*, *faivre*, *febvre*, *feuvre*, *fievre*, etc., en langue d'oïl ; *fabre*, *faure*, *faur*, etc., en provençal ; et chez nous, forme franco-provençale, *favre*.

En patois, *favro*, *favre*.

En France, au XVe siècle, le proverbe : c'est en forgeant qu'on devient forgeron, était plus laconique ; on disait simplement : en forgeant devient un *fevre*. L'exemple suivant est de 1588 : le boucher son cousteau, le *faure* son marteau.

Signifiant d'abord et surtout forgeron, maréchal, ouvrier travaillant le fer, les métaux, ces mots prirent ensuite, plus ou moins suivant les régions, le sens d'ouvrier, artisan en général.

Ils ont donné une liste impressionnante de patronymes : Fèvre, Febvre, Faivre, Lefèvre, Lefeuvre, Lefébure, Févrichaud, Favre, Favrat, Favraud, Favreau, Favrod, Favroz, Favrichon, Fabre, Fabri, Fabbri, Fabry, Fabert, Faure, Dufaure, etc., etc.



**deux assurances  
de bonne compagnie**